

Saint Martin des Champs, le 4 mai 2020

Objet : Valorisation des professionnels du secteur médico-social.

Madame la Présidente du Département du Finistère,
Monsieur le Directeur de la Délégation Territoriale ARS,

Nos associations accompagnent des publics vulnérables présentant un risque accru face à la menace que représente le virus COVID-19 sur le plan médical mais aussi sur le plan social. En effet, l'arrêt de certaines activités génère un isolement lié au confinement qui impacte le niveau d'autonomie des usagers vulnérables bénéficiant d'une aide publique légale.

Dans ce contexte, nos professionnels ont su s'adapter et redoubler d'efforts. Ils se sont retrouvés en première ligne afin d'assurer la continuité de nos missions de service public. Cet engagement, qui s'est parfois fait au détriment de leur propre santé, nécessite notre respect et une véritable reconnaissance.

Avant même de tirer les premiers enseignements de cette crise sanitaire, il nous semble nécessaire de valoriser l'engagement de nos professionnels. Cette reconnaissance doit être à la hauteur de leur mobilisation et ne pourra se limiter à de simples remerciements. Dans ce registre, leur attente est légitime.

Cependant, malgré des missions qui sont plus que jamais essentielles au maintien de notre politique sociale, nous faisons déjà face à des financements encadrés. À ce jour et en réponse à cette attente, nos associations sont dans l'incapacité d'assurer une valorisation financière à hauteur de l'engagement de nos salariés-collaborateurs.

Les récentes annonces du Président de la République et du gouvernement font état d'une volonté de valoriser les professionnels du secteur hospitalier et des EHPAD par une prime. Il nous paraît indispensable que l'ensemble des professionnels du secteur médico-social, dont les services à domicile (SSIAD, SAAD et SPASAD), soit concerné par cette décision politique. Leur mobilisation a été pleine et entière et ils sont pourtant les grands oubliés des discours actuels. Un fort risque de discrimination

existe. En effet, les lois HPST de 2009 et de modernisation du système de santé de 2016 nous reconnaissent comme un acteur de santé.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une telle situation qui viendrait indéniablement remettre en cause leur engagement, mais aussi la considération portée à nos associations et aux services d'intérêt général et de délégation du système de solidarité nationale qu'elles apportent à la collectivité.

Ainsi, nous vous sollicitons en tant que financeurs afin de nous donner les moyens de valoriser comme il se doit la reconnaissance que nos professionnels méritent. Un courrier des Fédérations médico-sociales a déjà été adressé au Président de la République en ce sens le 10 avril.

Nous comptons sur votre solidarité et considération, et vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Les Genêts d'Or,
HABASQUE Yves



Kan Ar Mor,
GUEGUEN André



Papillons Blancs du Finistère,
PHILIPPE Jacques



Don Bosco,
RANNOU Bernez



Fondation Massé-Trévidy,
JACQ Hervé



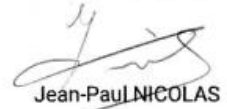
Les Amitiés d'Armor,
BERGOT Christian



Fondation Ildys,
KERVELLA Adrien



AMADEUS Aide et Soins,



Jean-Paul NICOLAS

AS Domicile,
FAGOT Louis



ALDS de Cléder,
SEITE Pascale



ACIMAD,
PERIO Pierre



Archipel Aide et Soins à Domicile,
DUTERTRE Alain



ADMR Océane,
TREBAOL Yveline



ADMR Concarneau-Trégunc,
MOYSAN Michel



ADMR du Haut-Léon,
Claire LECOQ



ADMR de Pen Hir Aux Monts D'Arrée,
LE MOIGN Albert



ADMR des 2 Abers,
LECERF Micheline



ADMR du Pays d'Iroise,
LAMOUR Bernard



ADMR de Plougastel,
KERVELLA Héléne

2 Rue de la Poste
170 PLOUGASTEL DAULAS
Tel : 02 98 40 36 49
accueil@admr-plougastel.fr

ADMR Région de Morlaix,
FLOCH Marie José



GCSMS du pays de l'Aven,
LE PERRU Daniel



Copie à :

- Monsieur Richard FERRAND, Président de l'Assemblée Nationale, Député de la 6ème circonscription du Finistère
- Monsieur Pascal LELARGE, Préfet du Finistère
- Madame Annaïg LE MEUR, Députée de la 1ère circonscription du Finistère
- Monsieur Jean-Charles LARSONNEUR, Député de la 2ème circonscription du Finistère
- Monsieur Didier LE GAC, Député de la 3ème circonscription du Finistère
- Madame Sandrine LE FEUR, Députée de la 4ème circonscription du Finistère
- Madame Graziella MELCHIOR, Députée de la 5ème circonscription du Finistère
- Madame Liliana TANGUY, Députée de la 7ème circonscription du Finistère
- Monsieur Erwan BALANANT, Député de la 8ème circonscription du Finistère
- Monsieur Philippe PAUL, Sénateur du Finistère
- Madame Maryvonne BLONDIN, Sénatrice du Finistère
- Monsieur Michel CANEVET, Sénateur du Finistère
- Monsieur Jean-Luc FICHET, Sénateur du Finistère
- Monsieur Ivan BOUCHIER, Sous-préfet de Brest
- Madame Anne TAGAND, Sous-préfète de Châteaulin
- Monsieur Gilbert MANCIET, Sous-préfet de Morlaix